



Convention sur les armes à sous-munitions
4^{ème} Assemblée des Etats parties (Lusaka, 9-13 septembre 2013)

Universalisation

Madame la Présidente,

La France est heureuse de voir que 83 Etats sont aujourd'hui parties à la convention, soit 8 Etats de plus que lors de la dernière Assemblée à Oslo, à savoir le Pérou, l'Australie, Nauru, le Liechtenstein, le Tchad, Andorre, la Bolivie et l'Iraq. Je souhaite féliciter vivement ces nouveaux Etats parties. Ces adhésions constituent un progrès incontestable et les indications données par plusieurs délégations sur les progrès accomplis dans leur processus de ratification sont également encourageantes. Mais nous devons avoir conscience du travail qui reste à accomplir. Nos efforts doivent donc se poursuivre, c'est là un des enjeux majeurs des années à venir.

A cet égard, la France se réjouit que la présidence zambienne ait souhaité faire de l'universalisation de la Convention une de ses priorités. Le papier de réflexion de la présidence regrette à juste titre que de nombreux Etats restent en dehors de cette Convention, parmi lesquels de grands Etats producteurs ou détenteurs d'armes à sous-munitions.

C'est dans le même esprit que la France a décidé de rejoindre le groupe de travail sur l'universalisation et continuera de mobiliser son réseau diplomatique pour la promotion de notre Convention.

Je rappelle que depuis la signature de la Convention, la France a effectué de très nombreuses démarches afin d'inciter les Etats soit à achever les processus de ratification dans les meilleurs délais, soit à adhérer à la Convention, en soulignant le bénéfice qu'ils en tireraient. La France prévoit de poursuivre cet effort en lançant prochainement, dans le cadre du groupe sur l'universalisation, une série de démarches vers des pays cibles, dont certaines en concertation avec Handicap International.

Je vous remercie.